

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau

Direction de l'eau potable

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30** à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** 10391

**Descriptif :** **Travaux de reconstruction, de réhabilitation d'une conduite d'eau principale de 350 mm et d'un égout en brique de 600 mm x 900 mm par chemisage, de remplacement de branchements d'eau et travaux de Bell et d'Hydro-Westmount ainsi que la réfection de chaussée et de trottoirs là où requis, sous l'avenue Greene entre la rue Saint-Antoine O. et la rue Sainte-Catherine O. – Ville de Westmount**

**Date d'ouverture :** 21 avril 2022

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à :

Courriel : dep-ao@montreal.ca

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 21 mars 2022

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le xxx à xx, à l'adresse courriel suivante :

Les visites auront lieu :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 21 mars 2022

Le greffier de la Ville,

Emmanuel Tani-Moore, avocat

---

**Journaux de publication :** **Le Devoir\_X** Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_

**Système à deux enveloppes :** oui \_\_\_\_\_ non **\_x\_**

**Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?** \_\_\_\_\_

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.